

Sommaire

Sommaire.....	1
Organes de la Fondation	2
Rapport de la Fondation	3
Rapport de la Direction Générale.....	4
Rapport du secteur Enfance et Adolescence	5
Rapport du secteur des Ateliers.....	7
Rapport du secteur de l'Hébergement	9
Rapport du secteur des Foyers Occupationnels	10
Rapport des vérificateurs des comptes.....	11
Statistiques 2009.....	12
Comptes d'exploitation.....	14
Bilan au 31 décembre 2009	16

Rapport réalisé et broché dans nos ateliers

Organes de la Fondation

Commission de surveillance

M.	F. Maillard	Président	M.	J. Laurent	Membre	M.	P.-A. Steiner	Membre
M.	C. Besnard	Membre	Mme	V. Meuwly	Membre	Mme	E. Tüller	Membre
M.	D. Marthe	Membre	Mme	C. Schwab	Membre	M.	D. Vaucher	Membre
M.	J.-P. Egger	Membre	M.	Ph. Haeberli	Membre	Mme	D. Vaucher	Membre
Mme	J. Fragnière	Membre	Mme	P. de Pury	Membre	Mme	F. Vouga	Membre
Mme	M. Mertenat-Marti	Membre	M.	Y. Scheurer	Membre	Mme	M. Winkler	Membre
M.	P.-O. Chave	Membre	M.	S. Schorpp	Membre	Dr	P. Godbille	Invité
Mme	F. John-Calame	Membre	M.	S. Latrèche	Membre			

Comité de direction

M.	P.-A. Steiner	Président	M.	P.-O. Chave	Membre	M.	D. Marthe	Membre
Mme	J. Fragnière	Vice-présidente	Mme	M. Mertenat-Marti	Membre	M.	J.-P. Egger	Membre
M.	D. Vaucher	Secrétaire	M.	J. Laurent	Membre			

Organe de contrôle

Organe de contrôle statutaire Moore Stephens Refidar SA

Direction de la Fondation

M.	V. Martinez	Directeur Général ad Interim et directeur du secteur de l'Hébergement
M.	A. Fischli	Directeur du secteur des Foyers Occupationnels
M.	R. Rossi	Directeur du secteur Enfance & Adolescence
M.	D. Mathez	Directeur ad Interim du secteur des Ateliers

Rapport de la Fondation

Le 9 janvier 2008, la Fondation ouvrait dans l'euphorie les manifestations du 40^{ème} anniversaire. Qui aurait cru ce jour-là qu'elle allait traverser une période très troublée ? Licenciement du comptable en 2008. Licenciement de deux directeurs en 2009. Annus horribilis ? Très certainement !

Trois dates !

- 15 mars 2009, décision de demander un audit !
- 29 juillet 2009, communication des résultats !
- 25 août 2009, licenciement des deux directeurs !

Période humainement et moralement pénible au cours de laquelle nous avons été accaparés par de nombreux soucis et de multiples questionnements.

Mais très rapidement, il s'est agi de penser à l'avenir, si possible dans le calme et la sérénité.

Dans la semaine qui a suivi les licenciements, nous avons été rassurés par trois éléments :

- L'engagement irréprochable de tous les collaborateurs de la Fondation; qu'ils soient chaleureusement remerciés.
- L'entrée en fonction immédiate, à titre intérimaire, de MM. V. Martinez et D. Mathez. Eux aussi méritent toute notre gratitude.
- Enfin, l'engagement de M. Y. Matthey, qui a permis au service de comptabilité de préparer le budget 2010 (pour une fois présenté dans les délais) et de rétablir la confiance avec tous nos partenaires.

Les quatre derniers mois de l'année ont permis de corriger un certain nombre de dysfonctionnements peu graves au demeurant, mais qui, à brève échéance, auraient porté préjudice au bon fonctionnement de la Fondation.

Très vite, V. Martinez a initié un certain nombre de réflexions sur l'avenir de la Fondation ; dès novembre 2009, l'étude du redéploiement était acceptée par le comité de direction. Quatre options ont été développées :

- accompagnement basé sur le « 24 heures »
- du maintien à domicile au résidentiel
- du centre de jour à l'atelier intégré
- fil rouge de toutes les réflexions : le projet de vie.

De son côté, D. Mathez a très rapidement procédé à un examen approfondi des projets « Komax » et « boulangerie ». Ils ont été redimensionnés (à la baisse) en tenant compte en priorité de l'ouvrier, et en privilégiant l'occupation avant la rentabilité.

C'est largement rassurés que nous avons pu clore cette année 2009, qui, nous le souhaitons vivement, sera vite oubliée.

L'année 2010 s'annonce bien heureusement sous les meilleurs auspices.

Frédéric Maillard
Président de la commission de surveillance

Pierre-André Steiner
Président du comité de direction

Rapport de la Direction Générale

Suite à la décision du Comité de Direction de se séparer, avec effet immédiat, de Monsieur Jean-Jacques Combes et de Monsieur Jean-Luc Voumard, il m'a été proposé de prendre la direction générale de la Fondation ad intérim. Après une journée de réflexion, j'ai accepté cette mission.

Du jour au lendemain, j'ai laissé le secteur Hébergement de côté, pour comprendre les méandres de la Fondation et de ses dysfonctionnements. Mes sincères remerciements aux responsables d'unités et à Madame Michelle Veuve, mon assistante, pour avoir continué à gérer le secteur.

La mission consistait, dans cette phase cruciale de la fin de l'année civile, à terminer les budgets, à revoir les projets du secteur des ateliers (avec Monsieur Daniel Mathez, nommé également ad intérim) et à travailler à l'amélioration de l'image de la Fondation Les Perce-Neige auprès des différents partenaires.

Tous les collaborateurs concernés ont mis la main à la pâte. Un grand merci à tous !

En parallèle, j'ai été mandaté pour proposer des pistes pour un futur redéploiement de la Fondation. Ce travail a été effectué avec M. Léchot (consultant).

En finalité, beaucoup de travail, passablement d'insomnies et de grandes satisfactions.

J'espère que 2010 sera une année positive. Il s'agira de maintenir et améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes en situation de handicap par les différents secteurs et services en se basant sur un management digne d'une grande Fondation comme Les Perce-Neige.

Les Perce-Neige : une aventure humaine, un état d'esprit !

Vincent Martinez – Directeur Ad Interim

Rapport du secteur Enfance & Adolescence

Une expérience de terrain, emblématique, d'une partie des réalités du secteur enfance et adolescence, est décrite en lieu et place d'un rapport traditionnel.

Roberto Rossi, directeur du secteur.

La scolarité pour les élèves en situation de polyhandicap* est destinée à un parcours institutionnel. Ceci dans un souci d'adaptabilité, et de réponse à des besoins éducatifs particuliers (prise en charge éducative globale et individualisée - apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques, utilisation de nombreux moyens auxiliaires, accompagnement aux repas, gestes de soins, etc -, besoin d'une prise en charge thérapeutique - physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, etc). Si l'intégration en école enfantine est possible pour ces élèves, elle devient difficile, voire impossible, déjà dans le degré primaire, tant les besoins en termes de prise en charge deviennent différents... Mais, au-delà de cette différence, ne restent-ils pas des élèves, qui ont, comme tout un chacun, besoin d'interactions, d'échanges et de confrontation avec leurs pairs ? Aussi, mes collègues et moi-même, titulaires des classes dites « pour élèves en situation de polyhandicap » au centre pédagogique les Perce-Neige, avons toujours cherché à promouvoir les interactions de nos élèves avec des pairs mobiles et qui parlent. Mais, de par des barrières architecturales et structurelles évidentes, mais également de par nos peurs, nous ne pouvions concevoir une « intégration » de nos élèves au-delà du centre pédagogique, environnement connu et protégé. Ainsi, grâce à des collègues qui ont cru aux véritables possibilités d'échanges et de réciprocité (en termes d'apprentissages) entre élèves aux besoins différents, voici plusieurs années que nous collaborons avec d'autres classes du centre (classes dites d'apprentissages pratiques ou scolaires, intégrées ou non dans un collège) : ateliers de musiques, atelier cuisine, journées à thème (en lien avec les saisons, les fêtes de l'année, etc). Parallèlement, un élève présentant une infirmité motrice d'origine cérébrale a été intégré (dans un premier temps pour une intégration partielle – 1 matinée par semaine – puis à 50 %) dans une classe du centre, elle-même intégrée dans un collège. Ce même élève est également intégré (avec du soutien) un après-midi par semaine dans une classe de son village. Certes, ces intégrations n'ont pas toujours été faciles, que ce soit pour les élèves, pour les professionnels voire pour des parents (peurs ou réelles difficultés à adapter la prise en charge pour répondre aux besoins de chacun, peur du regard des uns et des autres, incompréhension). Le temps, le dialogue, voire la négociation, la persévérance, nous permettent de développer et de mettre du sens à ces échanges. Il ne s'agit pas de gommer la différence, mais de construire avec et pour elle, d'adapter les temps de rencontre pour qu'ils répondent aux besoins de chacun.

Ainsi, si certains échanges ont dû s'interrompre, d'autres se sont développés, notamment ceux avec la classe intégrée qui accueille l'élève susmentionné. La pédagogie différenciée est établie, un véritable partage se crée. Chacun apprécie et apprend de cette rencontre : qu'elle permette de développer une relation d'aide ou de tutorat, une stimulation, elle permet la découverte de l'autre et l'interaction.

* Le Groupe Romand sur le Polyhandicap en donne la définition suivante : « [...] *Situation de vie spécifique d'une personne atteinte d'altérations cérébrales précoces (anté- ou périnatales) non évolutives ayant pour conséquence d'importantes perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain [...]* ». Mais, la frontière entre l'infirmité motrice d'origine cérébrale et le polyhandicap reste floue et le diagnostic pour certains de nos élèves difficile... Nos élèves qui n'ont pas de langage verbal et qui présentent une déficience motrice sont-ils en situation de polyhandicap ou présentent-ils une infirmité motrice d'origine cérébrale ? Leurs difficultés sont-elles la conséquence ou sont-elles induites par leur déficience motrice ? L'évaluation de leurs possibilités cognitives reste difficile. Ainsi les élèves que nous regroupons dans les classes dites « pour les élèves en situation de polyhandicap » ont des besoins et des possibilités qui varient fortement

Ces moments d'échanges sont si riches de part et d'autre, qu'ils nous permettent de découvrir des possibles. Aussi, nous soumettons, en mars 2009, le projet à notre direction et à nos collègues, de faire des classes avec 4-5 élèves, de plusieurs niveaux (avec et sans langage verbal, avec et sans déficience motrice), de même âge chronologique, avec 2 titulaires (1 enseignant/e spécialisé/e, 1 éducateur/trice). Ceci dans le but de décloisonner et de répondre au mieux aux besoins des élèves grâce à la complémentarité des formations. Ainsi, par exemple, les élèves qui utilisent des téléthèses et qui sont actuellement dans les classes dites « pour élèves en situation de polyhandicap », pourraient être stimulés à véritablement communiquer avec des pairs qui parlent et ils pourraient bénéficier de situations d'apprentissages préscolaires.

Ce projet est accepté, mais sa concrétisation s'avère impossible. Il manque un lieu adéquat pour accueillir une telle classe : nous ne pouvons créer cette classe ni dans les structures intégrées existantes (les barrières architecturales et structurelles sont trop importantes), ni au centre (manque d'espace, non souhait de ramener des élèves en structure protégée alors qu'ils sont intégrés). De plus, concrétiser ce projet risque de surcharger d'autres classes...

Loin d'abandonner cette idée d'ouverture et d'intégration, nous retenons nos idées, les affûtons en vue d'un nouveau projet qui semble se profiler pour 2010-2011 : l'intégration d'une classe dite « pour élèves en situation de polyhandicap » dans un collège ordinaire... Affaire à suivre.

Les Educatrices-Enseignantes
Delphine Michel, Joëlle Rebetz, Nicole Migy, Marie-Paule Muster et Irène Montandon

Rapport du secteur des Ateliers

Visite guidée des ATA

L'unité des ateliers ATA des Perce-Neige, comprenez ateliers de travail et d'activités, comporte une floraison d'offres adaptées aux besoins personnels et aux intérêts de chaque ouvrier.

Situés dans les bâtiments des Perce-Neige aux Hauts-Geneveys, le cadre comprend des possibilités d'activités plein air, de mouvement ainsi que diverses activités créatrices où les ouvriers et les moniteurs développent leurs talents dans des techniques aussi diverses que surprenantes. Chacun y trouve son compte et un travail adapté qui lui plaît.

La variété des activités proposées et le programme personnellement composé pour chaque ouvrier constituent la force des ATA.

Soyez certains que vous en verrez de toutes les couleurs dans les productions confectionnées avec le plus grand soin et, pour certaines, revendues dans des marchés artisanaux locaux.

Le bien-être des ouvriers accueillis aux ATA passe également par des activités de mouvements comme par exemple la gym, la piscine, l'équitation, les balades, la psycho-cinétique, les raquettes en hiver ainsi que le ski assis pratiqué lors d'un camp annuel au Valais avec des ouvriers qui n'ont pas froid aux yeux !

Après l'effort, le réconfort : dans ce but les ouvriers peuvent bénéficier également de séances hebdomadaires dans le bassin thérapeutique (eau chaude et relaxation) ainsi que dans la salle de stimulation sensorielle. Comme son nom l'indique, les divers sens sont stimulés en douceur, dans le but de se détendre et parfois se laisser aller à un petit massage relaxant.

Et finalement, à ne pas oublier, le maintien intellectuel permettant de garder de précieuses notions pour la vie de tous les jours, acquises lors de la scolarité, fait également partie du large spectre des activités proposées.

Les moniteurs et monitrices disposent tous d'habiletés dans des domaines spécifiques et animent les activités selon leurs ressources.

Après ces lignes concernant les activités des ATA, il est temps de vous présenter les cinq ateliers qui constituent le secteur des ATA. Chaque groupe possède en effet une dynamique particulière et des caractéristiques qui lui sont propres.

L'atelier 1, surnommé aussi Terre de Feu, vous emmène, entre autres, à découvrir le monde de la terre avec ses nombreuses créations en céramiques et terre cuite dans les couleurs les plus diverses. Les ouvriers confectionnent également toutes sortes de produits en feutrine qui vont des pantoufles aux tapis en passant par les colliers. A côté de cela, ils bénéficient de séances de maintien intellectuel, de peinture, d'activités avec du papier comme papier mâché, collage,... Les autres activités de mouvement et détente sont également proposées.

L'atelier 2 vous invite à vous plonger dans ses créations, dans des tissus bariolés, adaptés à chaque intérieur : venir choisir quelques plaids, coussins, toodoos (à savoir peluches en tissus) ou décors de saison. Cet atelier décore également les vitrines du kiosque situé à l'entrée des Perce-Neige avec des techniques originales, plus inventives les unes que les autres ; imaginez par exemple la vitrine « bonnets de bains » ou « chaussures », il y en a une pour chaque pied ! La dextérité fine des ouvriers leur permet aussi de fabriquer des photophores en perles et des cartes avec de la soie teinte à l'atelier. L'accent est mis sur la créativité mais les autres activités sont aussi proposées et vous pouvez venir interroger ici deux participants enthousiastes du camp de ski. Les interactions sont nombreuses et parfois rebondissantes grâce aux capacités langagières et à l'humour de la plupart des ouvriers.

L'atelier 3 produit tout le bois dont vous avez besoin pour allumer vos feux de cheminées en hiver et vos barbecues en été. Invétérés des k-lumets, ils en fabriquent inlassablement. Les discussions vont bon train et les monitrices veillent à ce que chacun trouve sa place dans le calme et la bonne humeur. Pour se défouler, les ouvriers se rendent à l'équitation, à la gym, à la piscine et le vendredi après-midi ils dégustent le dessert confectionné par leurs soins le matin même. Une semaine de travail mérite bien une telle récompense le vendredi... L'avantage ici se trouve dans la régularité des activités pour ceux qui ont besoin d'un cadre sécurisant et de savoir exactement ce qui va se passer chaque semaine.

L'atelier 4, surnommé aussi cadence, marque le rythme des journées par ses nombreuses possibilités de mouvements avec notamment des marches au programme presque tous les jours pour les plus courageux. Les ouvriers accueillis profitent effectivement plus des activités corporelles et de mouvements que de la créativité, qui a néanmoins aussi sa place dans l'atelier et qui est adaptée aux capacités de chacun. Le plaisir est toujours la priorité dans les activités. Si vous passez les voir, choisissez de préférence le vendredi, jour de cuisine... Des repas délicieux, entièrement cuisinés par les ouvriers et les monitrices y voient le jour avec des produits de saison et des goûts toujours variés. Quel plaisir de finir la semaine par un bon repas en commun !

L'atelier 5 offre un cadre calme, détendu et un rythme tranquille à ses ouvriers qui bénéficient ainsi des meilleures conditions pour leur épanouissement. Tout comme à l'atelier 4, l'encadrement en moniteurs y est plus important et permet de nombreuses activités en petits groupes. Les activités créatrices se font avec les textures les plus diverses afin de permettre la découverte au travers du toucher, par exemple du collage avec des petites graines. Les capacités intellectuelles sont mises à contribution par un travail avec les jetons (utilisés pour payer les cafés et thés à la pause). Le corps a aussi sa place avec des massages, exercices de gym, bassin thérapeutique,... Et là aussi, le vendredi, de bonnes odeurs de repas et dessert flottent dans le couloir devant les portes de l'atelier.

Ainsi, les ouvriers sont répartis dans les ateliers selon leurs capacités et leurs besoins. Le but est que chacun soit valorisé au travers des activités qu'il réalise. Les ressources découvertes dans chaque personne sont épatantes et, avec les apprentissages réalisés, de nombreuses barrières sont franchies pour découvrir des capacités parfois insoupçonnées. Imaginez devenir un fier cavalier se tenant droit sur le cheval alors que les déplacements se font en chaise roulante dans la vie courante, ou encore voir sortir du four un beau vase de céramique lisse et coloré alors que les doigts n'obéissent pas toujours comme on aimerait, ou encore marcher pendant une heure alors que au début même dix minutes paraissaient trop longues,... Chacun possède sa propre anecdote ou il s'est surpassé à sa façon.

Afin que le plaisir reste au centre, le rythme est adapté et la pression de la production n'est pas à l'ordre du jour. Par contre il y a toujours de l'espace pour un temps d'échange dans l'atelier, autour d'un café, ou simplement quelques rires partagés entre deux activités.

Et les ouvriers savent apprécier ces moments...

Rapport du secteur de l'Hébergement

L'animation socioculturelle

Née en 2006 aux Perce-Neige, l'animation socioculturelle se veut résolument intégrative depuis 2 ans. Ceci fait suite à une réflexion au sein de l'institution de s'ouvrir au monde extérieur au travers d'animations et d'activités sociales adaptées au handicap des personnes concernées. Les activités proposées sont toujours en lien avec l'extérieur et impliquent la construction de projets avec différents partenaires externes (Insieme Neuchâtel, Forum Handicap Neuchâtel, Clowns Ensemble, intervenantes en zoo-animation, colporteur'couleurs,...). Les personnes en situation de handicap mental sont les bénéficiaires de ces différents partenariats.

Les rencontres des personnes en situation de handicap mental et des personnes valides se font au travers d'activités originales. Voici quelques exemples d'activités et loisirs qui ont eu lieu en 2009 et qui ne cherchent qu'à s'épanouir dans les années à venir:

L'activité **Clowns Ensemble** qui permet que des clowns en situation de handicap mental et des clowns valides bénévoles, se rencontrent une fois par mois, afin de créer ensemble l'univers du clown !

L'activité **Danse intégrative** qui a pour but de favoriser la rencontre entre des personnes en situation de handicap mental, des personnes valides, ainsi que des danseurs professionnels, au travers de la danse contemporaine.

La sortie annuelle organisée par des membres du **Rotary club** Boudry-Béroche a eu lieu au Jura. Au travers d'une balade en calèche, puis en bateau, des liens se sont créés entre les personnes du Rotary et les personnes en situation de handicap de l'Unité des Aînés.

L'**Amicale des Vieux-Volants** du Val-de-Ruz est venue avec ses voitures anciennes au sein des Perce-Neige des Hauts-Geneveys. Les personnes en situation de handicap ont pu aller faire un tour dans les voitures. Un souper regroupant quelques personnes des Perce-Neige et de l'Amicale des Vieux-Volants a clos cette belle journée.

Toutes les collaborations de cette année avec les personnes extérieures se sont soldées par une envie de continuer à créer des projets ensemble.

Animatrice Socioculturelle
Véronique Mooser

Rapport du secteur des Foyers Occupationnels

Trouver sa place

La Fondation Les Perce-Neige a été créée le 21 décembre 1967. Cette réalisation a été possible grâce à des parents qui se sont mobilisés pour, d'une part, obtenir la reconnaissance d'une certaine forme de différence et, d'autre part, pour trouver les moyens et les solutions afin de répondre aux besoins de prise en charge quotidienne de leurs enfants.

Depuis, la Fondation a connu une évolution extraordinaire et dispose, actuellement, d'une infrastructure de qualité. En 1978, le Centre des Hauts-Geneveys a été inauguré, mais malgré l'importance de cette réalisation, l'Institution ne répondait pas encore à toutes les demandes.

En 1987, le Comité de Direction a commandé une étude pour réfléchir « à la création d'un nouveau centre permettant la prise en charge éducative d'enfants et d'adultes polyhandicapés ». Ainsi, pour offrir une structure adaptée à 35 résidents, l'ESPACE Perce-Neige Fleurier a ouvert ses portes en août 2005.

Mais aujourd'hui, la Fondation désire répondre à de nouvelles demandes, celles de personnes mentalement handicapées qui souffrent de troubles envahissants du développement (TED). Ces personnes ne trouvent pratiquement jamais leur place dans les structures habituelles des Fondations. Leur agressivité, leurs troubles du comportement provoquent souvent l'exclusion et l'hospitalisation en milieu psychiatrique. L'accompagnement éducatif des personnes souffrant de troubles envahissants du développement nécessite des structures adaptées, de la compétence, un savoir-faire et des moyens.

L'expérience du foyer « l'Appartement » à Lignièrès nous montre clairement la direction que nous devons prendre pour ce genre d'accompagnement spécifique. Grâce à l'engagement de ses responsables et de l'équipe éducative, ce foyer répond véritablement aux besoins des résidents et aux demandes de leurs parents.

Malheureusement, nous sommes actuellement confrontés à de nombreuses demandes mais les moyens et les infrastructures actuelles ne nous permettent pas d'y répondre.

Actuellement, les parents d'enfants autistes ou TED se mobilisent, comme l'avaient fait les parents dans les années 1960, pour obtenir à la fois la reconnaissance de cette différence et les moyens pour mettre en place les structures qui font cruellement défaut.

La Fondation désire s'engager afin que chaque personne puisse **trouver sa place** malgré ses troubles envahissants du développement et malgré l'importance de l'investissement financier.

Alex Fischli - Directeur

MOORE STEPHENS
REFIDAR SA

Rue Marteney 5
Case postale 1002
1002 Lausanne

Tél: +41 21 321 81 44
Fax: +41 21 321 81 45

e-mail: lausanne@moorestephens.ch

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de surveillance de la
FONDATION LES PERCE-NEIGE
Les Hauts-Geneveys

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Les Perce-Neige, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil de surveillance

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de surveillance et par délégation au Comité de Direction pour certaines tâches. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de surveillance est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives. Toutefois, le système de contrôle interne relatif à l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit effectué en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, sous réserve pour les chiffres de l'exercice précédent des remarques inscrites dans notre rapport.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1, chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, appliquée par analogie aux fondations, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de surveillance. Ce système a été mis en place en 2009 et son application intégrale sera finalisée en 2010.

Lausanne, le 26 avril 2010

MOORE STEPHENS REFIDAR SA



Luc Enderli
Expert-réviseur agréé
(resp. mandat)



Enrica Ferrini Tinguely
Expert-réviseur agréé

Statistiques 2009

Secteur Enfance & Adolescence	Nombre d'élèves		TOTAL 2009 (nombre de journées)	TOTAL 2008 (nombre de journées)
	au 31.12.2009	Filles		
Service éducatif itinérant (SEI)	67	29	38	1'900
Centres pédagogiques La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel	156	66	90	28'155
Centre pédago-thérapeutique - Cressier	31	7	24	6'191
Soutien pédagogique spécialisé (SPS)*	26	5	21	**
TOTAL	280	107	173	36'246

Sont compris dans ces chiffres :

- Elèves accueillis à l'INTERNAT du Secteur E&A à Cressier en plus de leur scolarisation dans une unité du secteur : 16
- Elèves bénéficiant de SOUTIEN A L'INTEGRATION en école ordinaire en plus de leur scolarisation aux PN : 19

EFFECTIFS par niveau scolaire CP+CPT Par niveau scolaire	Post-			TOTAL
	Pré-scolaires	Scolaires	scolaires	
Centre pédagogique La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel	4	113	39	156
Centre pédago-thérapeutique - Cressier	1	30	0	31
TOTAL	5	143	39	187

*SPS : soutien à l'intégration individuelle en école ordinaire, sans scolarisation complémentaire aux PN.

**Journées comprises sous la rubrique Centre pédagogique La Chaux-de-Fonds/Neuchâtel

Secteurs Ateliers, Hébergement et Foyers Occupationnels	Nombre de personnes accueillies au 31.12.09	Femmes	Hommes	TOTAL	TOTAL
				2009 (nombre de journées)	2008 (nombre de journées)
Ateliers – TOTAL	212			41'900	40'582
Répartition : Externes	92	34	58		
Internes	120	66	54		
Hébergement	130	71	59	45'740	45'107
Foyers occupationnels	52	23	29	16'770	16'374
TOTAL				104'410	102'063
Domiciles					
Neuchâtel				255	
Berne				12	
Jura				4	
Genève				1	
Vaud				0	
Bâle				2	
				—	
Total				274	

Comptes 2009

CONSOLIDATION FONDATION PERCE-NEIGE	Boucllement 2009	BUDGET 2009	VARIATION	Réel/Budget	Boucllement 2008
	Total	Total	en CHF	en %	Total
CHARGES D'EXPLOITATION					
31 Total salaires Educateurs & Educateurs enseignants	17'443'494	17'390'570	52'924		16'780'146
32 Salaires médical et para-médical	863'751	953'009	-89'257		890'197
33 Total salaires directeurs et personnel administratif	2'245'074	2'233'322	11'752		2'100'995
34 Salaires cuisine, ménage et lingerie	1'771'400	1'763'941	7'459		1'686'052
35 Salaires concierges et chauffeurs	776'442	829'683	-53'241		756'378
36 Total salaires moniteurs et ouvriers	4'450'587	4'575'498	-124'911		4'182'719
37 Total charges sociales	6'127'588	5'705'880	421'708		5'610'278
38 Total autres charges du personnel	657'642	460'858	196'784		340'486
39 Total Prestations externes	503'828	923'530	-419'702		1'077'518
TOTAL SALAIRES ET FRAIS DE PERSONNEL	34'839'807	34'836'291	3'516	100.01%	33'424'769
40 Total frais médicaux et articles d'hygiène	128'193	115'670	12'523		96'233
41 Total produits d'alimentation	1'206'538	1'217'008	-10'470		1'181'468
42 Total frais de conciergerie et de lingerie	113'705	147'930	-34'225		149'887
43 Total entretien et outillage des infrastructure et équipements	1'022'531	947'721	74'810		751'063
44 Total frais engendrés des infrastructures et équipements	1'781'025	2'317'879	-536'854		1'913'186
45 Total eau, énergie et chauffage	713'787	707'600	6'187		710'695
46 Total frais liés à la formation et à l'animation	350'729	377'561	-26'832		379'283
47 Total frais de bureau et d'administration	977'315	703'814	273'501		743'427
48 Total matière 1ère et outillages pour les ateliers	465'679	488'500	-22'821		434'555
49 Total autres charges d'exploitation	1'571'868	1'489'625	82'243		1'551'100
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION SANS LES FRAIS DE PERSONNEL	8'331'368	8'513'308	-181'940	97.86%	7'910'897
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	43'171'175	43'349'599	-178'424	99.59%	41'335'666

PRODUITS D'EXPLOITATION					
60 Total produits de la formation scolaire spécialisée	1'522'910	1'541'150	-18'240		1'435'325
61 Total produits de la formation professionnelle	0	0	0		0
62 Total contributions pensionnaires foyers et ouvriers des ateliers	8'391'928	8'773'403	-381'474		8'285'378
63 Total ventes des ateliers	915'212	1'150'000	-234'788		942'478
65 Total autres prestations facturées aux répond. légaux	41'820	43'410	-1'590		47'721
66 Produits de loyers, véhicules et intérêts	120'561	121'760	-1'199		122'170
68 Total produits provenant du personnel et de tiers	920'408	520'300	400'108		804'948
69 Total contribution cantonale pour le corps enseignant	0	0	0		278'612
6 TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11'912'838	12'150'023	-237'185	98.05%	11'916'632
DEFICIT D'EXPLOITATION	-31'258'337	-31'199'576	-58'761	100.19%	-29'419'034
7 TOTAL CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION	44'691	16'500	28'191	270.86%	75'951
8 TOTAL CHARGES EXTRAORDINAIRES	120	0	120		1'673'273
EXCEDENT DES CHARGES D'EXPLOITATION	31'258'337	31'199'576	58'761	100.19%	29'419'034
EXCEDENT DES PRODUITS HORS EXPLOITATION	44'812	16'500	28'312	271.59%	-1'597'323
RESULTAT (DEFICIT) TOTAL	31'213'525	31'183'076	30'449	100.10%	31'016'356

Bilan au 31 décembre 2009

BILAN RESUME

	31.12.2009	31.12.2008		31.12.2009	31.12.2008
Caisses	45'089	91'680		Créanciers	2'577'498
Chèques postaux	72'245	155'595		Banques et prêt divers	10'453'514
Banques	473'799	293'972		Crédits hypothécaires	21'423'178
Débiteurs	1'668'056	2'570'979		Passifs transitoires	889'596
Autres Débiteurs	669'889	1'297'215	2	Fonds étrangers à l.terme	0
Stocks	453'612	434'043			10'000
Actifs transitoires	2'532'339	0			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5'915'029	4'843'485		TOTAL FONDS ETRANGERS	35'343'787
Immeubles	25'111'581	23'666'473		Capital	4'507'403
Mobilier et Informatique	2'353'501	2'406'956		Réserves	612'257
Véhicules	417'852	383'338			479'623
Avoirs particuliers	512'054	494'442			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28'394'987	26'951'209		TOTAL FONDS PROPRES	5'119'660
Déficit d'exploitation de l'exercice	31'258'337	29'419'035			
Avance sur déficit d'exploitation de l'exercice	-24'941'528	-26'047'898			
Soldes des déficits des exercices précédents	-163'378	1'682'442			
TOTAL PP	6'153'431	5'053'579	1		
TOTAL ACTIF	40'463'447	36'848'273		TOTAL PASSIF	40'463'447
					36'848'273